AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-2-73 483154

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

ABONNEMENT ANNUEL 30 F

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Rue Paul-Doumer, 93100 MONTREUIL s/BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

20 FEVRIER 1973 BULLETIN N° 149

LE FEU BACTERIEN.

Après avoir précisé dans le bulletin de janvier quelques détails sur la Maladie à Pseudomonas du Poirier, il paraît indispensable, pour bien faire apparaître les différences entre les deux principales bactérioses du poirier, de donner certaines indications sur le Feu bactérien.

LES SYMPTOMES SUR POIRIER :

- A la floraison, les bouquets floraux noircissent, sèchent sur place, l'inflorescence entière flétrit.
- Sur les pousses latérales, les tiges et les feuilles se ramollissent, noircissent et sèchent, tandis que la pousse se recourbe en crosse. Les feuilles subsistent et les pousses flétries restent attachées à l'arbre, donnant l'impression d'avoir été brûlées, d'où le nom donné à la maladie. Des pousses peuvent être attaquées pendant toute la durée de la période de végétation.
- Les branches peuvent être atteintes à partir des rameaux latéraux. L'écorce devient grisâtre en surface, tandis qu'au dessous les tissus atteints présentent une coloration brun-rougeâtre, souvent en forme de stries, coloration qui s'étend dans les tissus apparemment sains. A la fin de la végétation des craquelures apparaissent à la limite des tissus morts formant des sortes de chancres.
- Les jeunes fruits sont également touchés; d'abord de couleur olive foncé, ils brunissent et se flétrissent en donnant des momies qui restent accrochées à l'arbre.

QUELQUES CARACTERES DISTINCTIFS :

- Les premiers symptômes apparaissent seulement à partir de la floraison et non au débourrement comme chez le Pseudomonas.
- Sur corymbes les nécroses sont limitées dans le cas d'une attaque de Pseudomonas; au contraire elles continuent à progresser avec le Feu bactérien.
- Cette progression a lieu en réalité à tous les niveaux d'attaque : corymbes, pousses, etc ....; elle se fait toujours en direction du bas de l'arbre et d'une façon continue si le temps est doux et humide. Ainsi, en une saison, une charpentière, parfois l'arbre entier, peuvent dépérir.
- Les nécroses dues à Pseudomonas sont toujours sèches; au contraire dans le Feu bactérien les lésions ont plutôt un aspect humide huileux.
- De plus par temps chaud et humide apparaissent, sur tous <u>les organes attaqués</u>, au front de la nécrose sur pousses et branches, des gouttelettes d'exsudat d'abord blanchâtres, puis ambrées qui sont de véritables cultures de bactéries. Si un temps sec survient ensuite, l'exsudat peut se dessècher et prendre l'aspect d'un film argenté à la surface des blessures.

La présence de gouttelettes est un symptôme très typique du Feu bactérien. Par contre, son absence, surtout par conditions climatiques défavorables, ne permet pas de conclure qu'il s'agit d'une autre affection.

LES ESPECES VEGETALES SENSIBLES :

La bactérie responsable du Feu bactérien (Erwinia amylovora) est capable de s'attaquer à de nombreuses Rosacées fruitières, ornementales ou sauvages : Poirier, Pommier, Cognassier, Néflier, Prunus, Cotoneaster, Pyracantha, Sorbier, Aubépine .... Bien souvent les premiers symptômes de la maladie, dans une région, apparaissent sur cette dernière espèce. Les haies d'aubépine doivent donc faire l'objet d'une surveillance particulière.

CULTURES FRUITIERES

TRAITEMENTS AU DEPART DE LA VEGETATION

Leur but est de réduire dans une proportion aussi importante que possible, les formes d'hibernation de certains ravageurs (Acariens, Pucerons, Cochenilles, Psylles, Tordeuses .....).

Pour être rationnels, ils ne doivent être effectués que si les niveaux de population sont suffisamment élevés pour qu'un risque économiquement valable soit encouru au printemps.

Le maximum d'efficacité n'est atteint, que si les pulvérisations sont réalisées le plus près possible de la reprise d'activité des ravageurs. Toutefois la phytotoxicité de certains produits (colorants nitrés notamment) limite leur emploi, jusqu'au stade C.

Produits employés :
- huiles blanches : coccicides et ovicides
- colorants nitrés : surtout ovicides, légèrement décapants
- huiles jaunes : (colorants + huiles blanches)
- Oléoparathions et Oléomalathions.

NOTE : parmi les produits huileux (huiles blanches, Oléoparathions ..) il faut distinguer les produits dits "d'hiver" de ceux dits "d'été".

CLOQUE DU PECHER : L'infection est possible dès que les bourgeons à bois commencent à éclater, si des pluies se produisent. Une seule intervention suffit si le débourrement est rapide. A l'inverse, il est nécessaire d'intervenir une seconde fois au cours de la période de sensibilité qui se poursuit jusqu'à l'étalement des premières feuilles. Peuvent être employés les produits suivants : Captafol 120 g de m.a./hl, Zirame, Ferbame, Thirame 175 g m.a./hl, Captane 250 g m.a./hl, produits cupriques 500 g de cuivre métal à l'hectolitre, association de Zirame et cuivre/dose homologuée.

CULTURES LEGUMIERES

- POURRITURE BLANCHE DE L'AIL : Les caïeux doivent être traités avant plantation avec l'un des produits suivants : Quintozène 180 g (ail rose), 300 g (ail blanc), Dichloran 300 g, Bénomyl 200 g , de matière active/quintal.
Pour un bon enrobage, mélanger à sec caïeux et poudre fongicide, puis ajouter un litre d'eau par quintal de semences et brasser pour obtenir une pâte fongicide autour des caïeux.

REABONNEMENTS : Les abonnés n'ayant pas encore acquitté leur abonnement sont priés de le règler le plus tôt possible afin d'éviter, dès le 1er mars, une interruption de l'envoi des Bulletins.

L'Ingénieur et le Technicien
chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

Le Chef de la Circonscription
de la Région Parisienne,
R. SARRAZIN.

Dernière note : Bulletin 148 - 30 janvier 1973.

Imprimerie de la Station de la Région Parisienne - Directeur-Gérant : L. BOUYX
47, rue Paul Doumer, 93100 MONTREUIL.